



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Stéphane GRODECKI

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

"L'initiative populaire genevoise".

MERCREDI 24 JANVIER 2007 - 15H15
Salle M3050 - UNI MAIL

Le jury de la thèse est composé de :

- M. Andreas AUER, professeur ordinaire, Faculté de droit de l'Université de Genève;
- M. Michel HOTTELIER, professeur ordinaire, Faculté de droit de l'Université de Genève;
- M. Vincent MARTENET, professeur ordinaire à la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'Université de Lausanne;
- M. Thierry TANQUEREL, professeur ordinaire, Faculté de droit de l'Université de Genève (directeur de thèse).

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique